

Soutenance de thèse

« Ulcères sociaux » : La société grecque de l'entre-deux-guerres face à la drogue

Remerciements

Avant de commencer, je voudrais remercier les membres du jury d'avoir accepté d'y participer, mon directeur de recherches de m'avoir dirigé et soutenu depuis le DEA, ainsi que les collègues et amis qui ont fait le déplacement pour assister à la soutenance de ma thèse.

Introduction

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le fruit de ma recherche. Il est vrai qu'au cours de sa préparation, l'occasion d'en discuter s'est présentée à diverses occasions : fêtes de famille, rencontres sociales, manifestations académiques. Mais je dois avouer que souvent à la question : « Qu'est-ce que tu fais dans la vie ? », mon réflexe était de répondre « Je fais des études d'histoire ». Si cette vague déclaration ne décourageait pas l'interlocuteur ou l'interlocutrice et il ou elle demandait d'éclaircissements, j'étais obligé de jouer cartes sur table et de répondre « je fais une thèse sur les drogues pendant l'entre-deux-guerres ». Je me demande toujours quels soupçons inavoués étaient nés de cette réponse, mais le fait est qu'elle s'avérait suffisamment piquante pour provoquer d'interrogations supplémentaires :

- 1) « Tiens ! Intéressant comme sujet... Comment tu l'as choisi ? »
- 2) « Mais y'avait-il des toxicomanes dans l'entre-deux-guerres ? » ou « Il existait quelles drogues à l'époque ? »
- 3) « Quelles sources as-tu utilisées pour un tel sujet ? »
- 4) Enfin, « Qu'as-tu découvert ? », « Quelles sont, donc, tes conclusions ? »

Ces questions, dans leur simplicité et leur caractère lapidaire, étaient précieuses parce qu'elles m'obligeaient à repenser mon sujet de recherche, à remettre en cause mes certitudes, à reformuler de manière plus claire mes assertions. Je pense aujourd'hui pouvoir enfin y répondre avec plus d'assurance et j'aimerais les utiliser comme fil conducteur pour ce bref exposé.

1) Le trajet

La première question est « Qu'est qui m'a amené à ce sujet de recherche ». Pour y répondre, il faut retourner au début de mon mémoire de DEA. Lors de notre première rencontre Georges Dertilis m'a demandé avec quoi je voulais m'occuper. À l'époque je savais seulement que la période de l'entre-deux-guerres me fascinait ; non seulement parce qu'elle regorgeait d'événements et de péripéties politiques, militaires, sociales, mais aussi pour des raisons plus personnelles : les récits d'un grand père né en Asie Mineure et arrivé en Grèce au début des années 1920 ; le goût

pour la littérature, le cinéma, la musique des années 1930 et 1940 ; enfin, la curiosité pour une période à la fois proche et lointaine, une époque dont nous en avons connu les rescapés, mais dont nous séparent des transformations profondes : une guerre mondiale, une guerre civile, la guerre froide, un développement économique spectaculaire qui a changé le visage de la Grèce, et, ces dernières années, une crise économique aiguë.

Finalement, l'histoire de la déviance et de sa gestion ont attiré mon attention, d'autant plus que le savoir scientifique sur le crime en Grèce s'est institutionnalisé pendant la période de l'entre-deux-guerres, avec la création d'une chaire de criminologie à l'Université d'Athènes, produisant un discours normalisateur sur les comportements déviants. Le sujet se prêtait à une étude plus poussée, mais quand il s'est agi de poursuivre avec une thèse doctorale, plus que sur les aspects épistémologiques, sur les transferts culturels ou sur les parcours intellectuels des spécialistes de la déviance, j'ai voulu me pencher sur une catégorie de délit particulière. L'étude d'un cas concret me permettrait de mieux saisir les modalités de l'interaction entre une pratique sociale, son contrôle et ses représentations. À cet égard, les stupéfiants avaient un double avantage : délit relativement circonspect par rapport à d'autres types de comportements déviants, il présentait la particularité intrigante d'avoir été pénalisé dans un grand nombre de pays dans la même période à la fin du XIXe est surtout au début du XXe siècle.

Ce dernier constat m'a initialement orienté vers une approche comparative, mais au fur et à mesure que je découvrais la bibliographie en la matière, je me suis rendu compte que, avant d'envisager une éventuelle comparaison, il fallait bien fouiller le terrain grec qui demeurait largement inexploré. Car, l'histoire des stupéfiants en Grèce avait surtout préoccupé soit quelques juristes et sociologues, qui abordaient le sujet de leur propre point de vue, soit les amateurs du *rébétiko*, qui recycloient la mythologie de la chanson populaire des villes, de sorte que notre connaissance sur la consommation de substances psychoactives dans le passé restait, au mieux, tributaire d'un certain nombre d'idées reçues.

2) Le sujet

La deuxième question qui m'a souvent été posée est indicative de cet état de choses : quand j'enquêtai sur l'existence et la disponibilité des archives d'un Hôpital athénien, la responsable m'a demandé : « Mais y avait-il vraiment des toxicomanes dans l'entre-deux-guerres ? ». Cette interrogation n'est pas seulement symptomatique de l'état de notre savoir en la matière ou d'un certain rapport au passé, dont les confins semblent coïncider avec celles de notre expérience vécue. Elle témoigne de l'empreinte persistante qu'ont laissée sur les esprits les décès dus à une overdose d'héroïne dans les années 1980. Dans la conscience collective, ce moment et les remous médiatiques qu'il a engendrés marquent la naissance d'un problème-drogues en Grèce.

Cette vision anhistorique était inhérente au tracement des politiques contre la drogue, puisque en Grèce comme en France, le législateur partait du principe qu'il avait affaire à un phénomène complètement inédit. Or, bien avant les années 1980, il existait effectivement des amateurs et des amatrices de stupéfiants, et les substances à leur portée étaient celles qui ont alarmé l'opinion publique il y a trois ou quatre décennies. Pourtant, l'usage de psychotropes dans le passé était en règle générale soit perçu comme une excentricité réservée aux cercles mondains ou artistiques (de Thomas de Quincey au Club des Haschischins), soit comme une activité déviante de plus de milieux marginaux, tels les *magkes* dans le cas grec, protagonistes du *rébétiko*, que l'on écoute ou joue encore aujourd'hui.

Une première étape de la recherche était, donc, de remettre en question cette vision stéréotypée et réductrice, en postulant qu'il y a un siècle l'usage de substances psychoactives était peut-être limité, mais pas forcément marginal ou invisible. Pour ce faire, j'ai voulu reconstruire ce que l'on pourrait appeler la « scène de la drogue » dans l'entre-deux-guerres grec et mettre sur scène les principaux acteurs : d'un côté, les législateurs, les agents étatiques et les thérapeutes, de l'autre côté les commentateurs et les spectateurs, et enfin les protagonistes : les consommateurs et les consommatrices. Dans le sillage de travaux qui depuis quelques décennies déjà se penchent sur la généalogie du concept de la « toxicomanie » et sa constitution en problème social, j'ai essayé d'établir de manière documentée les aspects pratiques, la portée et les retombées de la production, du trafic et de l'usage des stupéfiants.

3) Difficultés de la recherche

Cette tâche n'était pas évidente. Le trafic et l'usage de stupéfiants se dérobaient du regard des chercheurs, plus que d'autres sujets historiques, car ceux et celles qui s'y adonnaient évitaient déjà à l'époque le regard des contemporains. Ainsi, la réponse à la question « Quelles sources mobiliser ? » était essentielle pour saisir un objet si fuyant, mais aussi complexe – pratique individuelle, délit pénal, objet médical, enjeu politique, question sociale. Afin de mieux le cerner, il fallait avoir recours à une variété de sources : textes législatifs, débats parlementaires, motifs de lois, rapports à la Société des Nations, ouvrages scientifiques, articles de presse, faits-divers, œuvres de fiction, voire la maigre production cinématographique de l'entre-deux-guerres ou celle prolifique des chansons *rébétika*.

La combinaison de sources diverses était aussi dictée par des raisons pratiques : pour remédier à la conservation problématique de certaines archives, voire le manque total d'autres. Dans le premier cas, il arrivait que les corpus des journaux conservés en imprimé ou micro-fichés contenaient des lacunes, que la première édition d'une étude médicale ne figurait pas parmi les collections des bibliothèques ou que la tomaiison en mains ne comportait pas certains numéros d'une

revue, où, par quelque jeu malicieux du hasard, il y avait justement la deuxième partie d'un article essentiel pour ma recherche. On dit que l'historien est un détective du passé et plus d'une fois je me suis senti comme un enquêteur privé cherchant à élucider une référence obscure ou localiser un article introuvable. Parfois l'opération était couronnée de succès, d'autres fois elle restait infructueuse, comme par exemple dans le cas du film de propagande tourné en 1931 et mettant en scène des consommateurs de stupéfiants arrêtés par la Police, ou encore du journal tenu dans l'hôpital psychiatrique par la fille de bonne famille qui en 1933 a défrayé la chronique avec sa tournée nocturne dans les fumeries de haschisch du Pirée.

Mais au-delà de ces lacunes partielles, qui au bout du compte conféraient au travail de la recherche un faux-air d'aventure, il y avait des manques plus importants, quand certaines archives étaient indisponibles dans leur ensemble. Nous pouvons notamment regretter l'indisponibilité d'une part d'archives qui auraient pu corroborer et élargir l'étude de l'aspect quantitatif du trafic et de la consommation de stupéfiants, à savoir les archives des tribunaux ou encore celles des conscrits examinés par le Service de Santé des Armées ; d'autre part, la carence de témoignages oraux de première main et recueillis dans le cadre spécifique d'une recherche sur l'usage et le trafic de drogues.

4) Conclusions – nouvelles pistes

Toutefois, si de telles sources auraient sans doute contribué à affiner davantage l'analyse du phénomène, ses grands traits, tout comme les conclusions issues de son étude demeurent. Ainsi, je peux aujourd'hui faire face à la question épineuse « En deux mots, qu'as-tu découvert ? »...

Tout d'abord, l'usage récréatif de substances psychoactives a évolué en Grèce autour de deux axes principaux : d'une part, la consommation de chanvre indien qui datait du dernier quart du XIXe siècle et a fait l'objet de réactions et de restrictions précoces ; d'autre part, la diffusion de l'usage récréatif de l'héroïne à partir du milieu des années 1920, évolution s'inscrivant dans une tendance plus générale. Autour de ces deux axes, on enregistre d'autres consommations, plus restreintes dans leur durée et dans leur envergure. Malgré les particularités de chaque substance, l'usage récréatif de stupéfiants est resté relativement limité, il n'était pas l'apanage d'un groupe socioprofessionnel spécifique et il a reculé après l'Occupation et la Guerre civile.

Quant aux réponses officielles à l'ensemble de ces pratiques, elles n'étaient pas des réponses au sens propre du terme, puisque la législation prohibitive émanant de considérations diplomatiques, politiques et économiques sortant du stricte cadre sanitaire a précédé la popularisation des usages récréatifs. Toujours est-il que, une fois sur place, la législation interdisant la production, le trafic et la consommation de stupéfiants a profondément marqué la « scène de la drogue » et les attitudes de ses protagonistes.

Elle a également pesé sur les représentations de l'usage et du trafic, où l'on observe la naissance de thèmes qui nous sont aujourd'hui familiers, comme la « mort blanche » ou le « marchand de la mort ». Dans cette spirale qui a érigé la « toxicomanie » en fléau social, les discours des contemporains sur la drogue ont joué un rôle central, accusant les stupéfiants d'instiguer la criminalité, la perversion féminine, la dénatalité ou encore la dégénérescence. Ainsi, les discours ont participé à un processus à double sens : ils ont exprimé des préoccupations plus larges de la société grecque de l'entre-deux-guerres et, en même temps, ils ont contribué à la réification de ses peurs, en donnant corps à la figure du « toxicomane ».

Avant de clore cette présentation, je voudrais brièvement soulever une dernière question, à savoir quelles perspectives peut avoir une telle étude. Outre l'exploration plus approfondie de quelques thèmes effleurés pendant la thèse, comme la dispersion, l'évolution dans le temps, et les représentations des lieux de consommation recensés au cours de la recherche, ou encore le profil sociologique et les rapports entre les producteurs des discours sur les stupéfiants, il me semble que l'histoire des substances psychoactives en Grèce peut profiter d'un élargissement à deux sens : épistémologique et géographique. Dans le premier cas, il s'agirait de s'ouvrir à des disciplines comme la sociologie, l'anthropologie ou la psychiatrie, qui se sont déjà avérées fécondes sur plusieurs aspects de ma recherche. Il serait, donc, très utile d'associer des spécialistes de ces disciplines, voire mettre sur pied un groupe de travail interdisciplinaire. Dans le deuxième cas, il s'agirait d'étudier le phénomène dans une perspective plus large, au niveau balkanique, méditerranéen, européen, voire global, puisque, au même titre que les individus, les substances psychoactives défient les frontières.

Il me semble que de tels projets sont aujourd'hui d'actualité, à une période où en France comme en Grèce, en Europe comme aux Amériques, les inquiétudes sur la diffusion de nouvelles substances ou de nouveaux modes de trafic sont particulièrement vives, et quand en même temps les politiques officielles sont débattues et remises en cause.

Je vous remercie de votre attention.